



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Le Canton de Vaud réactive les plans canicule

MétéoSuisse confirme une vague de chaleur prolongée. Après l'épisode caniculaire du mois de juin et l'avis de Mise en garde publié le 14 juillet, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) réactive aujourd'hui les plans canicule des institutions socio-sanitaires du canton et des communes.

Après l'épisode de canicule du mois de juin d'une durée de 5 jours, c'est une nouvelle vague de chaleur qui touche le canton depuis jeudi passé. Les températures poursuivant leur augmentation, MétéoSuisse a émis une alerte de canicule de degré 3 à partir de ce jour jusqu'à vendredi 22 juillet au moins. Les températures dépasseront 30°C pouvant atteindre des maximales autour de 36°C. Des niveaux marqués de concentration d'ozone ainsi que des températures nocturnes supérieures à 18°C, atteignant même 22°C, représentent des facteurs de risques aggravants pour la santé. Par l'intensité et la durée de cette nouvelle vague de chaleur, le DSAS a décidé de déclencher les plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes à partir de ce jour.

Pour rappel, dans une situation similaire, les mesures prévues par le dispositif cantonal canicule sont les suivantes :

- Les communes mettent en place des visites à domicile des personnes les plus vulnérables et /ou des prises de contact téléphoniques avec celles-ci afin d'assurer la première ligne de prévention des conséquences de la canicule sur leur santé. C'est l'occasion de fournir des conseils pratiques de protection contre les effets de la chaleur aux personnes âgées qui ne bénéficient en principe pas de prestations de soins à domicile et de s'assurer qu'elles se portent bien.
- La Centrale téléphonique des médecins de garde (0848 133 133) renforce son dispositif dont l'objectif est de fournir des conseils de prévention, d'informer et orienter rapidement les personnes avec des symptômes ou des critères de risque et de conseiller les visiteurs communautaires au domicile des plus vulnérables.

- Les institutions socio-sanitaires (EMS, CMS, Hôpitaux, ESE, etc.) participent activement au dispositif canicule avec le renforcement des mesures de prévention et de protection de leurs patients, résidents, ou usagers.

La page www.vd.ch/canicule recense de nombreux outils et de conseils utiles pour la population en général, mais aussi pour différents groupes cibles tels que les professionnels du secteur sociosanitaire, les organisateurs de manifestations sportives, le personnel de structures de prise en charge d'enfants ou encore les communes.

Conseils en cas de grandes chaleurs

- Se protéger de la chaleur (dans un endroit frais, p.ex : en forêt, au musée, au centre commercial)
- Se rafraîchir (p.ex. avec un linge mouillé ou un brumisateur)
- Boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif
- Manger léger pour éviter que la digestion d'un repas copieux ou riche en calories n'entraîne une augmentation supplémentaire de la température corporelle
- Faire preuve de solidarité en prenant des nouvelles des proches et amis vulnérables : personnes âgées, malades, et/ou nécessitant d'assistance
- Pratiquer les activités physiques tôt le matin
- En présence de signaux d'alerte : appeler le médecin traitant, le 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, contacter le 144

Le coup de chaleur peut avoir de graves conséquences ; ses symptômes sont : faiblesse générale, température corporelle élevée (> 40°C), bouche sèche, confusion, vertiges, désorientation, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement et appeler le 144. En attendant les secours, il est important de s'hydrater et se rafraîchir à l'aide de linges humides (pas excessivement froids).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 juillet 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Stéphanie Boichat Burdy, Médecin cantonale adjointe